



HAL
open science

Le tirage au sort dans l'Italie préromaine

Gilles van Heems

► **To cite this version:**

Gilles van Heems. Le tirage au sort dans l'Italie préromaine. Julie Bothorel; Frédéric Hurlet. Le tirage au sort dans l'Antiquité, MOM Éditions, 2025, 978-2-35668-088-4. hal-04910399

HAL Id: hal-04910399

<https://hal.science/hal-04910399v1>

Submitted on 24 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE TIRAGE AU SORT DANS L'ANTIQUITÉ DU MONDE GREC À ROME

sous la direction de Julie Bothorel et Frédéric Hurlet

LE TIRAGE AU SORT DANS L'ANTIQUITÉ. DU MONDE GREC À ROME

HISTOIRE & ÉPIGRAPHIE // 6

Attesté depuis l'Antiquité, le tirage au sort est une pratique dont l'histoire s'inscrit dans la longue durée. Dès *l'Iliade* et les autres épopées, parce qu'il reposait sur le hasard et l'intervention des dieux, il était opposé, philosophiquement et concrètement, au choix des hommes, que celui-ci fût fondé sur la raison et la délibération, le vote ou le bon vouloir personnel. C'est à cette procédure à la fois fréquente et commune dans le bassin méditerranéen antique que ce volume est consacré. Au travers de dix-huit contributions, il esquisse une réflexion collective sur les usages politiques, religieux, administratifs et ludiques qui étaient prêtés à la *sors*. L'enquête débute avec les mondes grec et italien des époques archaïque et classique et conduit le lecteur jusqu'à la Rome républicaine et impériale, espace et époques pour lesquels la *sortitio* n'a à ce jour pas reçu encore l'attention qu'elle mérite. En prenant le parti d'une démarche diachronique et comparatiste, ce volume cherche à mettre en lumière les différentes significations et vertus attachées au tirage au sort en fonction des régimes qui y eurent recours et de leur culture politique. Pourquoi les Romains, comme tant d'autres peuples antiques, choisirent-ils de laisser une telle place au hasard dans la conduite des affaires de la cité? Au-delà des enjeux propres à l'histoire ancienne, l'ouvrage s'inscrit dans une réflexion contemporaine. Il veille tout particulièrement à donner une profondeur historique et anthropologique au débat actuel sur la réintroduction du tirage au sort dans le contexte d'une crise de la «représentativité» que connaissent actuellement les démocraties occidentales.

The practice of drawing lots has a long history, dating back to ancient times. As far back as the Iliad and other epics, because it was based on chance and the intervention of the gods, it was opposed, philosophically and practically, to human choice, whether that choice was based on reason and deliberation, voting or personal goodwill. This volume focuses on this procedure, which was both frequent and common in the ancient Mediterranean basin. Through eighteen contributions, it sketches out a collective reflection on the political, religious, administrative and playful uses to which the sors was put. The study begins with the Greek and Italian worlds of the Archaic and Classical periods and takes the reader all the way to Republican and Imperial Rome, an area and periods for which sortitio has not yet received the attention it deserves. Taking a diachronic and comparative approach, the book seeks to highlight the different meanings and virtues attached to the drawing of lots, depending on the regimes that used it and their political culture. Why did the Romans, like so many other ancient peoples, choose to leave so much to chance in the running of the city's affairs? In addition to the issues specific to ancient history, this book is part of a contemporary debate. In particular, it seeks to give historical and anthropological depth to the current debate on the reintroduction of the drawing of lots in the context of the crisis of "representativeness" that Western democracies are currently experiencing.



© 2025 – Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux
7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07



ISBN 978-2-35668-088-4
ISSN 2680-2031

9 782356 680884 50 €

MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE – JEAN POUILLOUX

Fédération de recherche sur les sociétés anciennes

Responsable scientifique des publications : Isabelle Boehm

Coordination éditoriale : Ingrid Berthelier

Secrétariat d'édition et composition de l'ouvrage : Clarisse Lachat

Conception graphique : Catherine Cuvilly

Le tirage au sort dans l'Antiquité. Du monde grec à Rome

sous la direction de Julie Bothorel et Frédéric Hurlet

Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, 2025

346 p., 20 ill., 30 cm

(Histoire & Épigraphie ; 6)

Mots-clés :

Antiquité, tirage au sort, *sortitio*, *sors*, *klèros*, hasard, Rome, Grèce, Italie, démocratie, aristocratie, égalité

Keywords :

Ancient history, drawing of lots, sortitio, sors, klèros, chance, Rome, Greece, Italy, democracy, aristocracy, equality

ISSN 2680-2031

ISBN 978-2-35668-088-4

© 2025 Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux

7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07

www.mom.fr/editions

Édition numérique

OpenEdition Books : books.openedition.org/momeditions

Diffusion/distribution

FMSH-Diffusion, Paris : fms-diffusion@msh-paris.fr

Commande/facturation : cid@msh-paris.fr

Librairie en ligne : www.lcdpu.fr

LE TIRAGE AU SORT DANS L'ANTIQUITÉ

DU MONDE GREC À ROME

sous la direction de Julie Bothorel et Frédéric Hurlet

Sommaire

Julie Bothorel, Frédéric Hurlet	
Introduction	9

PREMIÈRE PARTIE

LE TIRAGE AU SORT, UNE PROCÉDURE COMMUNE DANS LE MONDE ANTIQUE

Josine Blok, Irad Malkin	
Le tirage au sort dans le monde grec antique	21
Christoph Lundgreen	
Le tirage au sort dans la culture politique des mondes grec et romain	35
Gilles van Heems	
Le tirage au sort dans l'Italie préromaine. Le témoignage des <i>sortes</i> inscrites (mondes étrusque, rétique, sabellique et vénète)	61
Philippe Le Doze	
Le tirage au sort chez les poètes latins de l'époque augustéenne	83

DEUXIÈME PARTIE

LES USAGES INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES DU TIRAGE AU SORT À ROME

Michel Humm, Thibaud Lanfranchi	
Le rôle du tirage au sort dans la mise en place des magistratures à Rome aux V^e-IV^e siècles av. J.-C.	95
Alejandro Díaz Fernández, Francisco Pina Polo	
La <i>sortitio</i> des <i>provinciae quaestoriae</i> à l'époque républicaine	117
Clément Chillet	
Vote et tirage au sort. La <i>sortitio</i> en contexte comitial à l'époque républicaine	131
Julie Bothorel, Frédéric Hurlet	
Le tirage au sort comme principe du bon gouvernement à l'époque augustéenne	147

TROISIÈME PARTIE

LE TIRAGE AU SORT DANS LE DROIT ET LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES À ROME ET DANS L'EMPIRE ROMAIN

Pauline Cuzel	
<i>Eo ordine digni</i>. Procédures de recrutement des appariteurs des gouverneurs de province	163
Jean-Yves Guillaumin	
Une pratique romaine: le tirage au sort dans l'attribution des terres	181

Pierangelo Buongiorno Pratiche di <i>sortitio</i> nel processo romano fra repubblica e principato	195
Anne-Valérie Pont Le tirage au sort dans la vie publique des cités de l'Asie Mineure romaine	215
Sandrine Agusta-Boulatot <i>Ad urnam potestatis</i> . Une machine à tirer au sort (ou à voter?) à Narbonne	237

QUATRIÈME PARTIE

TIRAGE AU SORT, RELIGION ET DIVINATION À ROME ET DANS LE MONDE ROMAIN

Yann Berthelet <i>Sortitio, auspicia</i> et normes augurales sous la République romaine	253
Manfred Lesgourgues Le tirage au sort dans les pratiques divinatoires grecques. Usages attestés et pratiques historiographiques	265
Jonathan Cornillon Pourquoi les premières générations chrétiennes ont-elles abandonné la pratique du tirage au sort?	277

CONCLUSION

Yves Sintomer La place de Rome dans l'histoire du tirage au sort	293
---	-----

ANNEXES

NOUVELLES PISTES SUR LE TIRAGE AU SORT, LE HASARD ET LA CHANCE

Giusto Traina <i>Alea</i> et pouvoir dans la culture romaine (I ^{er} s. av. J.-C. - I ^{er} s. ap. J.-C.)	307
Véronique Dasen Tirage au sort et jeux de chance dans le monde gréco-romain	313

INDEX

Index des sources anciennes	327
Sources littéraires	327
Sources juridiques	336
Sources épigraphiques	336
Sources papyrologiques	339
Sources numismatiques	339
Index des noms de personnes et de lieux	339

Le tirage au sort dans l'Italie préromaine

Le témoignage des *sortes* inscrites (mondes étrusque, rétique, sabellique et vénète)

Gilles van Heems
Université Lumière Lyon 2, HiSoMA (UMR 5189)

Si le recours au tirage au sort à des fins politiques n'est pas directement attesté pour les diverses sociétés qui composent l'Italie préromaine du I^{er} millénaire av. J.-C., en revanche la *sortitio* divinatoire est attestée, par des sources directes et indirectes, dans diverses communautés d'Italie centrale et septentrionale. On s'intéressera plus particulièrement dans cette étude aux mondes étrusque, rétique, sabellique et vénète, principalement à partir du corpus des *sortes* inscrites dans ces langues, que l'on analyse de manière approfondie, sans négliger les données que l'on peut tirer des sources figurées et littéraires. S'en dégage un tableau cohérent et contrasté entre des communautés du nord-est de l'Italie et celles qui se côtoient en Italie centrale, ainsi qu'un rôle de «pivot» pour le monde étrusque.

Although there is no direct evidence of political use of drawing of sort in the various societies that made up pre-Roman Italy in the first millennium BC, we can find both direct and indirect evidence of divinatory sortitio in several communities in central and northern Italy. This study will focus on the Etruscan, Retic, Sabellian and Venetic worlds, mainly on the basis of the corpus of sorts inscribed in these languages, which will be analysed in depth, also in the light of figurative and literary sources. What emerges is a coherent picture of the contrasts between the communities of north-eastern Italy and those of central Italy, as well as the pivotal role played by the Etruscan world.

La *sortitio* divinatoire en Italie avant la romanisation

Si la présence d'une enquête¹ sur le tirage au sort ou la *sortitio*, pour reprendre la terminologie latine, à l'échelle de la péninsule Italique du I^{er} millénaire dans un ouvrage centré sur les pratiques romaines peut passer pour un défi de taille, et oblige à décentrer le point de vue et le propos, elle reste d'un grand intérêt pour comprendre les conceptions mêmes que se faisaient les Romains et leurs voisins du rôle du hasard dans diverses pratiques sociales, que nous qualifions de politiques et religieuses, selon une distinction sans doute peu pertinente pour les habitants de l'Italie à cette époque. Mais de fait, il faut reconnaître dès l'abord qu'une enquête sur les pratiques de tirage au

1. Cette contribution repose sur le récolement et l'étude de l'ensemble des sources écrites disponibles, littéraires et surtout épigraphiques. Le corpus épigraphique est rassemblé en annexe, avec toutes les données utiles, et je précise que toutes les traductions françaises proposées (pour les inscriptions comme pour les extraits de textes latins et grecs) sont personnelles.

sort dans les diverses communautés que compte l'Italie à l'époque préromaine devra par force éluder les aspects politiques : non qu'aucune d'elles n'ait pratiqué la *sortitio* pour désigner le personnel clérical, politique ou « associatif » – on peut postuler que c'est une institution connue d'au moins certaines d'entre elles –, mais les conditions qui nous font connaître (ou plutôt ignorer) les pratiques entourant le vote et la désignation du personnel politique et religieux de ces communautés² empêchent d'en dire quoi que ce soit. Les sources à notre disposition, tant littéraires qu'épigraphiques ou iconographiques, sont tout simplement muettes à cet égard. En revanche, on peut espérer une enquête plus fructueuse, pour ces sociétés où la religion occupe une si grande place, sur le versant religieux, plus précisément sur l'utilisation du tirage au sort dans les pratiques et les rites divinatoires de ces communautés. Et de ce point de vue, nous verrons que c'est à propos des Étrusques, ce peuple que Tite-Live, à la suite d'une tradition unanime pour faire d'eux les grands spécialistes en Italie de la divination, qualifiait de « plus religieux du monde »³, que les informations les plus nombreuses et les plus solides proviennent (même si nous nous intéresserons à d'autres peuples de cette mosaïque ethnolinguistique qu'est l'Italie du I^{er} millénaire av. J.-C.). Ce détour par l'Italie préromaine, et tout particulièrement par l'Italie centrale, qui forme ce que désormais l'on considère comme une *κοινή* culturelle⁴, nous permettra aussi de mieux comprendre les données que nous ont transmises les sources littéraires pour Rome et le Latium.

Historiquement, la question de l'existence de cultes oraculaires en Italie et de leurs formes spécifiques a souffert du prestige que ces mêmes cultes avaient dans le monde grec. Si A. Bouché-Leclercq avait déjà attiré l'attention sur la place singulière et prééminente de la divination par *sortes* dans l'Italie ancienne⁵, il faut attendre les travaux de J. Champeaux en France et d'A. Maggiani en Italie pour que ces lieux de cultes oraculaires fassent l'objet de recensions systématiques : de tels travaux se fondent désormais non plus seulement sur l'examen des sources littéraires, essentiellement latines et romanocentrées, mais aussi sur celui des sources matérielles (et principalement épigraphiques), malgré les difficultés de ces travaux de reconstitution, puisque les sources littéraires grecques et surtout latines sont généralement allusives sur ces sujets, et *in fine* assez peu nombreuses⁶. La raison en est probablement que la divination par *sortes* était une pratique religieuse largement tombée en désuétude à la fin de la République et, semble-t-il, socialement dévalorisée. C'est du moins ce qu'on peut déduire des informations que nous transmet Cicéron au sujet du sanctuaire de *Fortuna Primigenia* de Préneste, certainement le plus célèbre des sanctuaires où était pratiqué ce genre de divination :

Cic., *de Divinatione*, II, 85-87 : *Dicendum igitur putas de sortibus? Quid enim sors est? Idem prope modum quod micare, quod talos iacere, quod tesseras, quibus in rebus temeritas et casus, non ratio nec consilium ualet. Tota res est inuenta fallacis aut ad quaestum aut ad superstitionem aut ad errorem. Atque ut in haruspicina fecimus, sic uideamus clarissumarum sortium quae tradatur inuentio. Numerium Suffustium Praenestinatorum monumenta declarant, honestum hominem et nobilem, somniis crebris, ad extremum etiam minacibus cum iuberetur certo in loco silicem caedere, perterritum uisis, invidentibus suis ciuibus id agere coepisse; itaque perfracto saxo sortis erupisse in robore insculptas priscarum litterarum notis. Is est hodie locus saeptus religiose propter Iouis pueri, qui lactens, cum Iunone Fortunae in gremio sedens, mammam adpetens, castissime colitur*

-
2. Sur la question du vote dans le monde étrusque, voir van Heems 2019.
 3. J'emprunte l'expression à D. Briquel et F. Gaultier, qui glosent ainsi pertinemment l'expression qu'emploie Tite-Live en V, 1, 6 : *Gens itaque ante omnes alias eo magis dedita religionibus quod excelleret arte colendi eas [...]* («aussi le peuple qui plus que tout autre s'adonnait aux pratiques religieuses, et ce d'autant plus qu'ils étaient experts dans l'art de les célébrer [...]») dans le titre de l'important congrès qu'ils organisèrent autour de la religion étrusque (Briquel, Gaultier 1997).
 4. Pour une réflexion collective et pluridisciplinaire sur cette question, voir les actes des trois colloques «*E pluribus unum?*» organisés par M. Aberson, M.C. Biella, M. Di Fazio et M. Wullschlegler entre 2011 et 2016 (Aberson *et al.* 2014, 2016 et 2020).
 5. Bouché-Leclercq 1879-1882, t. IV, p. 146.
 6. Sur l'emplacement des sanctuaires oraculaires en Italie, voir la carte proposée dans Römer, Rosenberg 2006, chap. III.

a matribus. Eodemque tempore in eo loco, ubi Fortunae nunc sita est aedes, mel ex olea fluxisse dicunt, haruspicesque dixisse summa nobilitate illas sortis futuras, eorumque iussu ex illa olea arcam esse factam, eoque conditas sortis, quae hodie Fortunae monitu tolluntur. Quid igitur in his potest esse certi, quae Fortunae monitu pueri manu miscentur atque ducuntur? Quo modo autem istae positae in illo loco? Quis robur illud cecidit, dolauit, inscripsit? «Nihil est, inquit, quod deus efficere non possit». Utinam sapientis Stoicos effecisset, ne omnia cum superstitiosa sollicitudine et miseria crederent! Sed hoc quidem genus diuinationis uita iam communis explosit; fani pulchritudo et uetustas Praenestinarum etiam nunc retinet sortium nomen, atque id in uolgu. Quis enim magistratus aut quis uir inlustrior utitur sortibus? Ceteris uero in locis sortes plane refrixerunt: quod Carneadem Clitomachus scribit dicere solitum nusquam se fortunatiorem quam Praeneste uidisse Fortunam.

Faut-il donc, à ton avis, parler des *sortes*? Car qu'est-ce qu'une *sors*? C'est peu ou prou la même chose que jouer à la *mourra*, aux osselets ou aux dés, jeux où tout dépend du hasard et de la chance, rien du raisonnement et de la réflexion. C'est là une invention qui repose entièrement sur la tromperie ou qui vise le profit, la superstition ou la mystification. Et, comme nous l'avons fait pour l'haruspicine, examinons donc la légende qui entoure les plus célèbres des *sortes*. Les annales de Préneste expliquent que Numerius Suffustius, homme d'honneur et de haute naissance, faisait souvent un rêve, qui à la fin devint même une menace, lui enjoignant d'aller fendre une pierre dans un lieu précis; effrayé par ses visions, dit la légende, et malgré les moqueries de ses concitoyens, il s'attela à obéir au commandement; et de la sorte, du rocher brisé en morceaux surgirent, dit-on, des *sortes* de chêne gravées de marques d'une écriture ancienne. De nos jours, ce lieu, délimité par un enclos sacré jouxtant le sanctuaire de Jupiter Enfant, qui est représenté en nourrisson tétant, assis avec Junon sur le giron de Fortuna, en train de chercher son sein, fait l'objet d'une très grande dévotion de la part des mères. On raconte encore qu'au même moment, au lieu où aujourd'hui s'élève le temple de Fortuna, du miel coula d'un olivier, que les haruspices déclarèrent que ces *sortes* connaîtraient une immense gloire, et que, sur leur ordre, on fabriqua de cet olivier un coffre (*arca*) où sont placées les *sortes* qui aujourd'hui sont tirées sous l'inspiration de Fortuna. Quelle certitude accorder à ces *sortes* qui sont mélangées et tirées par la main d'un enfant sous l'inspiration de Fortuna? Comment ont-elles été déposées en cet endroit? Qui a coupé ce chêne, qui l'a équarri, qui l'a inscrit? «Il n'y a rien, dit-on, que le dieu ne puisse faire». Ah si seulement il avait accordé la sagesse aux stoïciens, afin qu'ils ne croient pas tout en proie à l'inquiétude et au malheur de la superstition! Mais ce genre de divination n'a désormais plus les faveurs de l'opinion publique. Il n'y a plus de nos jours que la beauté et l'ancienneté du sanctuaire qui ont permis la survie du renom des *sortes* prénestines, et encore seulement auprès du petit peuple. Car quel magistrat ou quel homme quelque peu connu recourt aux *sortes*? Or partout ailleurs l'intérêt pour les *sortes* s'est complètement refroidi: c'est ce qu'on lit chez Clitomaque à propos de Carnéade: il avait coutume de dire qu'il n'avait nulle part vu de Fortuna plus fortunée qu'à Préneste.

L'ancienneté de ces pratiques, rappelée par Cicéron, et la très large diffusion de formes de divination par tirage au sort, en particulier dans le «monde indo-européen» d'Occident (mondes celtique et germanique notamment)⁷, qui recourt également à des sorts en bois de chêne, est par ailleurs assurée.

Afin de proposer un état aussi complet que possible de ce que l'on sait de la divination par *sortes* dans l'Italie avant la romanisation complète des peuples de la péninsule, j'ai rassemblé l'ensemble du dossier épigraphique, en excluant les inscriptions en latin (même si certaines d'entre elles serviront d'utile point de comparaison). On a ainsi affaire à quatre dossiers épigraphiques, regroupant des inscriptions étrusques, sabelliennes, rétiques et vénètes, qui se caractérisent par un nombre de textes modestes, même pour le monde étrusque, qui pourtant présente le corpus le plus riche, et de loin, parmi toutes ces langues. Avant toutefois d'analyser dans le détail ces objets et les textes qu'ils portent, et d'en tirer toutes les informations historiques qu'ils sont susceptibles d'offrir, il est important de

7. Ainsi que l'attestent Tacite, *La Germanie*, 10, 1-3 pour les Germains et Pliny l'Ancien, *Histoire naturelle*, 25, 59, 106 pour les Celtes. Hérodote signale également que cette pratique est connue des Scythes (Hdt., 4, 67); pour l'examen exhaustif des données comparatives, qui concernent les «sorts-baguettes», voir Champeaux 1990b, p. 802-810.

rappeler brièvement ce que nous permettent de reconstruire les sources littéraires et matérielles (principalement iconographiques) à propos de la divination par *sortes*, telle qu'elle était pratiquée dans le monde romain principalement, mais aussi dans le monde étrusque.

La divination par *sortes* d'après les textes littéraires et les sources matérielles

Le lexique latin⁸ de cette pratique est tout entier centré sur le mot *sors*, *sortis*, f. (nom. arch. *sortis*⁹) : sur lui sont formés le verbe dénominal *sortīri* « tirer au sort » et le substantif *sortītio*, qui en désigne l'action. L'étymologie de ce mot, rattaché au verbe *sērere* (perf. *serūī*) « unir, attacher » malgré des difficultés sémantiques difficilement résolues, n'est toutefois pas assurée. Son ancienneté et son association à d'autres mots anciens de la langue (comme son quasi-homophone et homonyme *fors* « hasard », rattaché lui à *ferre*) sont toutefois certaines.

Du point de vue sémantique, *sors* désigne en premier lieu un petit objet portant des éléments graphiques (en général un court texte, mais il peut s'agir de signes numériques ou alphabétiques), servant à apporter une réponse, que l'on « tire au sort » lors d'une consultation oraculaire ; dans ce contexte, il est ainsi associé à des verbes tels que *conicere*, pour désigner l'action de rassembler les sorts, et *ducere*, *tollere sortem* ou *sors exire*, *excidere* pour désigner l'extraction d'un de ces objets de l'endroit où ils sont rassemblés.

Certaines représentations figurées de ce cérémonial d'extraction confirment que l'objet a généralement, du moins dans les mondes romain et étrusque, la forme d'une petite plaquette, que l'on peut imaginer être en bois, rangée avec d'autres dans un contenant. Ce contenant prend diverses formes et porte différents noms, de Plaute à la latinité tardive : *arca*, *hydrīa*, *sītella*, *urna*...¹⁰ ; l'extraction se fait selon diverses modalités (généralement c'est à un ministre du culte nommé en latin *sortilēgus*¹¹ que revient la tâche d'extraire de manière fortuite l'une des *sortes* contenues dans la boîte à sorts [lat. *arca*], mais on verra que l'on a des indices convergents permettant de supposer qu'il existait d'autres formes de sélection de la réponse oraculaire). On notera au passage que le mot désigne aussi, par une métonymie très significative, plus généralement l'oracle ou la réponse d'un oracle, quelle que soit sa forme¹².

Parmi les sources iconographiques utiles pour notre étude¹³, on citera deux documents romains et une série de témoignages étrusques. Le plus célèbre d'entre eux est le relief d'Ostie offert par l'haruspice C. Fulvius Salvis (fig. 1). Daté du I^{er} s. av. J.-C., il représente une séance de divination par *sortes* qui ressemble en tout point au récit qu'en fait Cicéron : on y voit le dieu Hercule transmettre à un enfant (s'agit-il du *sortilegus* décrit par Cicéron à Préneste, qui représente *Iuppiter puer*?) une tablette portant l'inscription [s]ort(is) H(erculis) « *sors* d'Hercule »¹⁴. On peut voir également une tablette rectangulaire inscrite, portant l'autoréférentiel *sors*, sur le revers du denier de M. Plaetorius Cestianus (fig. 2), frappé en 69 av. J.-C. (figurent sur l'avvers la déesse Fortuna de profil, et sur le revers, derrière la tablette, une jeune fille, sans doute Fortuna également).

8. Pour une présentation globale et exhaustive de l'histoire de ce pan du lexique latin, nous renvoyons à Biville 2019, en part. § 12.

9. Plaute, *Casina*, v. 380 (cité par Priscien : *GL*, II, [= *Grammaire*, livre VII] p. 320 [éd. M. Hertz]).

10. Biville 2019, § 19-22.

11. Sur ce terme, Klingshirn 2006, p. 150-152.

12. Champeaux 1986, p. 91 ; Poccetti 1999, p. 92.

13. Maggiani 2005, en part. p. 66-69, où sont présentés tous les objets que nous mentionnons ici ; voir aussi Krauskopf 2005, p. 414-415.

14. *CIL* I², n° 3027.



Fig. 1 – Relief de l'haruspice C. Fulvius Salvis, Ostie, 1^{er} s. av. J.-C. avec inscription *CIL* I², n° 3027. Crédits: wikimedia commons.



Fig. 2 – Denier de M. Plaetorius Cestianus (18 mm, 3,79 g), frappé à Rome, 69 av. J.-C. (Crawford 1974, n° 405/2). Crédits: wikimedia commons.

À en croire les témoignages de diverses urnes cinéraires étrusques¹⁵, les Étrusques connaissaient le même genre de cérémonie de tirage au sort, avec des *sortes* en forme de tablettes extraites d'un contenant.

Mais le témoignage matériel le plus intéressant, en particulier à cause de son ancienneté, est offert par deux fragments de bucchero (10 x 4 cm et 10 x 7,5 x 3,8 cm) retrouvés dans le sanctuaire de Portonaccio à Véies et formant une sorte de boîte ou coffret, et portant une inscription de dédicace :

CIE, n° 6436 = *ET*² Ve 3.10 = E.1 : *laris velkasna[s] [---] menervas*

Cette inscription du début du VI^e s. av. J.-C. indique ainsi que l'objet a été offert à Menerva, dans son sanctuaire véien, par un certain Laris Velkasna. Or G. Colonna a proposé de manière très convaincante d'y voir un modèle votif d'une boîte à *sortes*¹⁶, ce qui attesterait que le sanctuaire de Portonaccio était à date haute un sanctuaire oraculaire où l'on pratiquait ce type de divination.

15. Voir notamment Maggiani 2005, p. 69, n° 136 et 137.

16. G. Colonna dans *REE* 51, 1983, n. 47, p. 237-239; voir, pour une synthèse, R. Zaccagnini dans *Maestri* 2015, n. 36, p. 111.

Enfin, concernant les aspects classificatoires et théoriques de la divination, telle qu'elle a été pensée et conçue par les auteurs anciens, la divination par *sortes* ressort de la catégorie cicéronienne de la *diuination artificiosa*, c'est-à-dire celle qui implique une *ars*, par opposition à la *diuination naturalis* :

Cic., *de Diuinatione*, I, 34: *Iis igitur adsentior; qui duo genera diuinationum esse dixerunt, unum, quod particeps esset artis, alterum, quod arte careret. Est enim ars in iis, qui nouas res coniectura persequuntur; ueteres obseruatione didicerunt. Carent autem arte ii qui non ratione aut coniectura, obseruatis ac notatis signis, sed concitatione quadam animi aut soluto liberoque motu futura praesentiunt, quod et somniantibus saepe contingit et non numquam uaticinantibus per furorem, ut Bacis Boeotius, ut Epimenides Cres, ut Sibylla Erythrea. Cuius generis oracula etiam habenda sunt, non ea quae aequatis sortibus ducuntur; sed illa quae instinctu diuino adflatuque funduntur; etsi ipsa sors contemnenda non est, si et auctoritatem habet uetustatis, ut eae sunt sortes, quas e terra editas accepimus; quae tamen ductae ut in rem apte cadant fieri credo posse diuinitus. Quorum omnium interpretes, ut grammatici poetarum, proxime ad eorum, quos interpretantur, diuinationem uidentur accedere.*

Je suis donc d'accord avec ceux qui ont soutenu l'existence de deux types de divination l'un relevant de la technique, l'autre lui étant étranger. Recourent à une technique ceux qui expliquent les événements nouveaux au moyen de la conjecture, et les événements passés au moyen de l'observation. N'y ont pas recours en revanche ceux qui pressentent l'avenir non par raisonnement ou conjecture, grâce à l'observation et à la notation de signes, mais par une espèce de transe, ou d'un mouvement libre et sans entrave, comme il advient souvent aussi à ceux qui rêvent et quelquefois à ceux qui vaticinent en prise à un état de folie (cf. Bacis de Béotie, Épiménide de Crète ou la Sibylle d'Érythrée). Il faut ranger dans cette catégorie non pas les oracles qui sont rendus par le tirage de *sortes* de même taille¹⁷, mais ceux qui sont provoqués par une inspiration et un souffle des dieux; il ne faut pas pour autant mépriser la divination par *sortes* (*sors*), puisqu'elle tire son autorité de son antiquité, comme le sont celles qui, à ce que nous avons appris, sont sorties de la terre; si toutefois elles ont été tirées de manière à tomber juste, cela peut être le fait, à mon avis, d'une intervention divine. Ceux qui interprètent tous ces sorts, me semblent, à la manière des philologues quand ils interprètent les poètes, approcher au plus près de la divination de ceux qu'ils interprètent.

Il s'agit par conséquent d'une forme de divination sollicitée (et non spontanée – même si on a des témoignages de «sorties» spontanées de *sortes*, prises alors comme un *prodigium*¹⁸), que l'on peut par ailleurs classer parmi les pratiques de divination inductive (ou raisonnée), par opposition à la divination intuitive ou inspirée, qui repose, elle, sur un signe extérieur :

Cic., *de Diuinatione*, I, 34: *Satis multa de ostentis; auspicia restant et sortes, eae quae ducuntur, non illae quae uaticinatione funduntur; quae oracula uerius dicimus; de quibus tum dicemus, cum ad naturalem diuinationem uenerimus.*

Assez parlé des prodiges; il nous reste à évoquer les auspices et les *sortes*, mais celles qu'on tire au sort, et non pas celles qui sont faites par vaticination, qui méritent davantage le nom d'oracles; nous en toucherons mot au moment d'aborder la divination naturelle.

Les *sortes* épigraphiques de l'Italie préromaine : présentation générale du corpus

À ce tableau très partiel, l'épigraphie est susceptible d'ajouter de nombreux compléments essentiels, et est seule susceptible d'éventuellement corriger les défauts de partialité et de «romanocentrisme», volontaire ou involontaire, dont on peut toujours suspecter les auteurs anciens.

17. *Aequatis sortibus* peut aussi se comprendre au sens d'«équitablement réparties».

18. Voir *infra*, p. 70.

À l'échelle de la péninsule, si l'on excepte le Latium, on trouve des *sortes* inscrites dans quatre zones ethno-linguistiques distinctes – ce qui nous confirme au passage que les peuples correspondants pratiquaient la divination par *sortes* – : le monde étrusque, le monde sabellique oscophone, le monde rétique et le monde vénète. Il faut ajouter à ce groupe – qui seul fera l'objet de notre étude –, outre le Latium, la Grande-Grèce (Cumes) et la Sicile hellénophones, pour lesquelles les témoignages épigraphiques sont rares (quatre inscriptions seulement) et débattus¹⁹.

Les traits saillants et communs à ces quatre corpus sont d'abord la rareté des *sortes* inscrites : on n'en réunit que 11 pour l'étrusque (sur un corpus total estimé à 11 000 inscriptions)²⁰, et il tombe à 3 ou 4 pour les inscriptions de langue sabellique ; côté rétique, on compte une dizaine d'objets inscrits en métal qui pourraient être interprétés comme des *sortes* – mais ces textes sont d'interprétation extrêmement difficile –, et pour le monde vénète les données sont encore plus parcellaires. Mais le tableau d'ensemble ne change pas, même si on élargit l'étude aux inscriptions latines et grecques : en Italie péninsulaire, on ne recense qu'une inscription grecque, à Cumes²¹, et quelques séries d'inscriptions en latin²². Ce point toutefois ne doit pas étonner : comme le laisse entendre Cicéron, ces objets ont dû souvent être en bois et il faut donc partir du principe que la majorité d'entre eux a disparu. Ne restent donc que des exemplaires en matériau impérissable, en l'occurrence la pierre et le métal : mais on notera que celles que l'on considère aujourd'hui comme de possibles ou avérées *sortes* métalliques sont des objets que l'on a mis du temps à reconnaître comme telles ; il est donc fort possible que d'autres *sortes* n'aient pas encore été répertoriées, ou encore qu'un nombre important de *sortes* métalliques, en particulier celles en plomb, particulièrement fragiles, aient pu disparaître ou se dégrader de telle sorte que l'inscription et la typologie de l'objet ne soient plus reconnaissables.

On notera ensuite que ces inscriptions apparaissent sur trois types de supports, plus ou moins bien répandus selon les régions :

1. La catégorie des **sorts-galets** : E.11, S.2, S.3²³

Il s'agit de galets ovoïdes en pierre polie (généralement du silex), sur lesquels l'inscription est en relief, technique de rédaction très rare dans l'Italie préromaine. Notre corpus en compte trois, une en étrusque, deux en osque (on peut y rajouter au moins deux galets avec inscription rétique gravée²⁴), auxquelles il faut adjoindre la *sors* latine de Fiesole ainsi que, peut-être, une inscription de Camarina en Sicile²⁵. On notera que ce type de *sortes* d'Italie centrale est produit dans un laps de temps relativement restreint, entre la fin du III^e et le II^e siècles av. J.-C.

19. Pour l'inscription de Cumes, voir la synthèse de la discussion proposée par Buchholz 2013, p. 127-129 ; pour les possibles *sortes* de Sicile, Sclafani 2007.

20. A été exclue du décompte une seconde inscription retrouvée sur une lamelle de plomb dans le sanctuaire de Punta della Vipera (CIE 6310 = ET² Cr 4.10), qui a pu être considérée (voir La Regina, Torelli 1968), pour des raisons contextuelles, comme un texte oraculaire (comme pour E.2). Toutefois, sa longueur (le texte reconstitué se déploie sur 11 lignes) et sa typologie excluent que l'on en fasse une *sors*, et c'est pour cette raison que nous ne l'avons pas adjointe au corpus. Sur ce problème, voir Bagnasco Gianni 2001, p. 215-216, et l'étude complète que lui consacre R. Massarelli (Massarelli 2014, p. 115-175).

21. IGASMG III, n° 26.

22. Pour le latin, le groupe le plus consistant, mais le plus mal connu, est celui offert par les *sortes* dites de Bahareno della Montagna (CIL I², n° 2173-2189 = ILLRP, n° 1072-1087a), sur lesquelles nous revenons *infra*. On citera également la plus que fameuse *sors* de Fiesole mentionnant Servius Tullius (CIL I², n° 2841 = ILLRP, n° 1070), et qui a suscité de nombreuses études.

23. Les numéros des inscriptions citées renvoient au corpus adjoint en annexe, où toutes les données épigraphiques sont rassemblées.

24. MLR, n° 83 et n° 96 : leur fonction divinatoire, toutefois, ne peut être assurée.

25. Manganaro 1977, p. 150.

Comme le propose A. Maggiani²⁶, ce genre d'objet produit l'illusion que le *responsum* oraculaire vient de la divinité ou de la pierre elle-même, que cette dernière aurait ainsi porté ce message de toute éternité, par opposition à des objets gravés de main de l'homme au moment même de la consultation de l'oracle. On a ainsi affaire à une catégorie d'objets affine au *psephos* grec, et qui doit tirer son origine de pratiques lithoboliques bien plus anciennes que la datation de ces objets, relativement tardifs, laisse supposer.

2. La catégorie des **sorts-disques** : E.2, E.8, E.9, E.12, S.1

Toutes métalliques, ces *sortes* sont soit en bronze soit en plomb. Elles peuvent être opisthographes ou porter le texte sur une seule face, et être forées en leur centre. Cette classe semble surtout typique du monde étrusque, même si le monde sabellophone ne l'ignore pas, et que la fameuse *sors* archaïque de Cumès²⁷ appartient également à cette catégorie. Le plus ancien des sorts-disques étrusques remonte au V^e siècle (E.2, sanctuaire de Punta della Vipera, près de Caere), tandis que les autres appartiennent aux III^e-II^e siècles av. J.-C.

Du point de vue fonctionnel, la forme de disque se prête, comme celle du galet, duquel certains estiment que le disque est issu²⁸, assez bien à une extraction ; toutefois, le fait que certains de ces objets soient percés d'un trou laisse penser qu'ils pouvaient aussi être liés en groupes, et donner lieu à des modalités de tirage au sort un peu différentes de celles de l'extraction d'un jeton depuis un contenant : ces trous permettaient de les suspendre et/ou de les attacher ensemble, non seulement pour les stocker, mais aussi pour les consulter, en les détachant et en observant la manière dont ils tombent au sol – à l'instar des baguettes divinatoires. On peut donc se demander si cette distinction établie sur la base du support entre sorts-disques et sorts-baguettes n'occulte pas une différence fonctionnelle de taille, entre *sortitio* par extraction d'un ensemble (sorts-galets et sorts-disques non forés) et *sortitio* par observation de la manière dont les objets s'agencent sur la surface de consultation (sorts-disques forés et sorts-baguettes)²⁹.

3. La catégorie des **sorts-baguettes** : E.3-E.7 + domaines rétique et vénète

On rassemble sous cette catégorie des objets nommés dans les publications anciennes de manière assez diverse, mais ayant pour point commun d'être de petites dimensions, de forme rectangulaire ou parallélépipédique, et métalliques (en bronze ou en plomb) : la terminologie courante les désigne en français sous les termes de baguettes, barrettes et lamelles. Il doit s'agir de surfaces prévues pour porter des signes, allant de simples entailles à des textes en bonne et due forme : c'est d'ailleurs le cas des sorts-baguettes de bronze du monde vénète, qui portent des signes numériques. Quant à la manière dont on procédait à leur tirage, on notera d'abord que certains d'entre eux portent un trou à leur extrémité, et on soulignera la proximité typologique de ces objets avec les baguettes en os ou en corne qui abondent dans les domaines rétique et vénète : si l'on ne tient pas compte ici de ces dernières – d'interprétation de toute façon extrêmement difficile –, on doit partir du principe que les baguettes métalliques dérivent probablement de ces baguettes en bois, en corne ou en os, dont parlent les sources littéraires. Elles étaient elles aussi rassemblées – dans le monde vénète, ce type d'objet a souvent été retrouvé en « groupes »³⁰ – et donnaient lieu à des techniques de tirage bien reconstruites par la recherche³¹.

26. Maggiani 2005, p. 67.

27. *IGASMG* III, n° 26 (VII^e-VI^e s. av. J.-C.) : ἕρε οὐκ ἐὰν {ι} ἐπιμαντεύεσθαι (lect. Guarducci). Sur les problèmes d'interprétation posés par cet objet, qui a suscité de très nombreux commentaires, voir Kajava 2010.

28. Champeaux 1990b, p. 801.

29. Champeaux 1990a, p. 285 sq.

30. Voir par exemple les 36 sorts-baguettes de bronze retrouvés à Monte Altare (monde vénète). Cf. Gamba, Gambacurta 2016.

31. Champeaux 1990a, p. 295-300.

La répartition géographique de ces *sortes* s'avère particulièrement intéressante : elle montre que c'est la forme prédominante, voire unique, dans le monde rétique et dans le monde vénète, qui connaissent également les baguettes en os et en corne. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de voir que le copieux lot de *sortes* inscrites en latin retrouvé à « Bahareno della Montagna »³² doit provenir de la région de Padoue (et donc être rattaché au monde vénète). Malheureusement de ces 17 petites plaques de métal découvertes au XVI^e siècle (« *a Bahareno della Montagna, ubi dicitur Casaleccio* »), seuls quatre exemplaires sont parvenus jusqu'à nous³³, mais confirment qu'elles se rattachent à cette classe des sorts-baguettes du monde vénète : il s'agit de plaques rectangulaires et dotées d'une sorte d'anse arrondie, comportant un trou dans l'un des exemplaires. Quant au texte qu'elles portent, bien plus long que dans les sorts de langue vénète, rétique ou même étrusque, il reproduit des réponses oraculaires tantôt précises³⁴, tantôt très évasives et générales³⁵.

Bien entendu cette forte représentation dans le nord de la Péninsule ne doit pas faire oublier que l'Étrurie et le Latium ont connu ce type de *sortes* : on remarquera d'ailleurs que celles que l'on trouve représentées sur les sources figurées sont de cette forme.

Les sortes étrusques

La lente émergence d'une catégorie épigraphique

C'est le monde étrusque qui offre les témoignages les plus consistants, et c'est là ce que l'on peut considérer comme une nouveauté. Pendant longtemps, en effet, ces objets que l'on considère aujourd'hui comme des *sortes* ont été peu étudiés, voire totalement mis de côté. Cette situation s'explique par une conjonction de nombreux facteurs, au premier rang desquels se trouve incontestablement l'importance majeure accordée à l'*Etrusca disciplina* en général, et aux pratiques hépatoscopiques de l'haruspicine en particulier ; un tel intérêt pour l'haruspicine a mis *de facto* au second plan les autres pratiques divinatoires, comme celle des *sortes*, dont ne parlent quasiment pas les sources littéraires. Pourtant, bien que moins attestées, faute de sources littéraires les détaillant, ces autres formes divinatoires sont avérées par les sources matérielles, de l'astragalomancie à la kybomancie³⁶, en passant bien entendu par la cléromancie, et plus précisément par la divination par *sortes*. Mais ce n'est pas la seule cause de ce retard, et des raisons matérielles ont aussi agi : comme on vient de le voir, les *sortes* conservées se caractérisent toutes par leurs dimensions réduites, qu'il s'agisse d'un caillou, d'un κλῆρος discoïdal ou d'une baguette ; ces objets font tout au plus une dizaine de centimètres de longueur ou diamètre, et peuvent donc très facilement passer inaperçus au moment de leur découverte ou échapper à l'attention des savants, s'ils ne sont pas dûment reconnus comme du matériel divinatoire. En outre, les conditions de conservation des objets en métal font que bien des *sortes* ont dû disparaître irrémédiablement, et plusieurs d'entre elles ont été considérées par les savants comme des faux : il s'agit en particulier des *sortes* en plomb de la collection Froehner du

32. *CIL* I², n° 2173-2189 = *ILLRP*, n° 1072-1087a. Ces textes passent pour provenir d'un sanctuaire oraculaire du Veneto (peut-être le sanctuaire consacré à Géryon et Aponus que mentionne Suétone, *Tiberius*, 14?). Sur ce groupe de textes, voir Degrassi 1951-1952.

33. Une quatrième *sors* de Bahareno a été tout récemment retrouvée par J. Bothorel dans les réserves du musée du Louvre (Bothorel 2024).

34. *CIL* I², n° 2177 : *Est equos perpulcer, sed tu / uehi non potes istoc* (« Le cheval est très beau, mais toi tu ne peux le monter »).

35. *CIL* I², n° 2175 : *De incerto certa ne fiant, / si sapis, caueas* (« Sur l'incertain rien ne doit devenir certain ; si tu as du bon sens, veille à cela ! »).

36. On sait par les textes, et surtout par les découvertes archéologiques, comme les fameux dés inscrits de Vulci conservé au Cabinet des médailles (*ET*² Vc 0.73-0.74 ; sur ces objets et leur histoire, voir dernièrement Briquel 2024, n. 64-65, p. 313-328), que ces deux types de divination, respectivement par lancer d'osselets et jet de dés, étaient couramment pratiquées dans le monde étrusque.

cabinet des médailles (E.5-E.9), qui sont longtemps passées pour être d'authenticité douteuse³⁷, mais que l'on peut aujourd'hui toutes considérer comme authentiques³⁸.

Le corpus étrusque compte onze *sortes* inscrites³⁹, toutes de métal à l'exception du galet d'Arezzo, et se répartissant à parts presque égales entre les sorts-baguettes (six exemplaires) et les sorts-jetons (quatre exemplaires de disques et un de galet). Du point de vue matériel on sera attentif au fait que certains de ces objets sont percés d'un trou : c'est là un indice important qui a été mis en avant pour reconstituer une différence dans les techniques d'extraction. Contrairement aux galets, sortes de κλῆροι/jetons réunis dans un contenant et extraits par la main de l'officiant (le «*sortilegus*»), selon la procédure décrite par Cicéron pour le sanctuaire de Préneste, et qui devait être pratiquée sous des formes comparables dans le monde étrusque, les lamelles métalliques et les disques forés devaient probablement être attachés ensemble, suspendus et détachés au moment de la consultation oraculaire : on les jetait alors sur le sol et l'officiant annonçait le résultat de son observation, selon une méthode comparable à celle de l'astragalomancie⁴⁰. Une telle reconstitution s'appuie également sur l'interprétation proposée par J. Champeaux pour les participes *attenuatus* et *extenuatus* employés par Tite-Live à propos de *sortes*, dans des listes de prodiges advenus en 218-217 :

Tite-Live, XXI, 62, 5 et 8 : [*multa nuntiata et temere credita sunt...*] et *Caere sortes extenuatas [...]* et *lectisternium Caere, ubi sortes attenuatae erant, imperatum.*

[de nombreux prodiges furent rapportés, auxquels on prêta foi trop facilement...]; et à Caere des *sortes* s'amincirent (?); [...] et on ordonna un lectisterne à Caere, où des *sortes* s'étaient amincies (?).

Tite-Live, XXII, 1 : [*prodigia... nuntiata:*] et *Faleriis caelum findi uelut magno hiatus uisum quaque patuerit ingens lumen effulsisse; sortes sua sponte attenuatas unamque excidisse ita scriptam: «*Mauors telum suum concutit*».*

[on annonça des prodiges:] [...] et à Faléries le ciel parut se fendre en une énorme béance d'où sortit de son entièreté une lumière éclatante; des *sortes*, sans raison apparente (*sua sponte*), s'amincirent (?) et l'une d'elles tomba au sol, portant ce texte : «*Mars brandit son arme*».

Selon l'explication proposée par J. Champeaux, et largement suivie depuis, il faut comprendre que l'extrémité trouée de ces *sortes*, liées entre elles et suspendues, s'est amincie de sorte que le métal a cédé et qu'une (ou plusieurs) tablette(s), tout au moins à Faléries, est (sont) tombée(s) au sol. On notera au passage que la *sors* devient, par cet événement fortuit, un présage spontané et non sollicité, comme lors des consultations normales, qu'il s'agit d'interpréter⁴¹.

Analyse des textes

Les nombreuses lacunes qui émaillent notre connaissance de l'étrusque obèrent puissamment notre capacité à pleinement comprendre et interpréter ces inscriptions, en particulier celles de la collection Froehner. Néanmoins, une certitude s'impose d'emblée, grâce aux textes d'interprétation sûre : les *sortes*

37. Ainsi, dans son étude pourtant récente, L. Buchholtz considère que ces objets ne sont pas des *sortes* (Buchholz 2013, p. 138-140).

38. Je renvoie à la démonstration de D. Briquel dans son tout récent catalogue des inscriptions étrusques et italiennes du Cabinet des médailles (Briquel 2024, chap. 7, p. 303-312).

39. Auxquelles s'ajoute, comme on l'a dit, un probable modèle votif en bucchero d'*arca* à sorts (E.1). En revanche, nous n'avons pas pris en compte les exemplaires de lamelles de bronze anépigraphes en forme de feuille de laurier retrouvés dans le sanctuaire méridional de Pyrgi, et pour lesquelles G. Colonna a émis l'hypothèse qu'il s'agit de *sortes* (Colonna 2000, p. 273).

40. Champeaux 1990a, p. 295-300; Champeaux 1990b, p. 802-805. La pratique est aussi bien attestée dans le monde vénète et dans le monde rétique, comme on le verra.

41. Voir encore Haack 2003, § 80-85.

étrusques inscrites parvenues jusqu'à nous ne reproduisent généralement pas de véritables *responsa* oraculaires – comme le suggèrent la brièveté des énoncés qu'elles portent, pour certains limités à un mot, et la comparaison avec les *sortes* latines qui ont de bonnes chances de reproduire ou d'imiter un *responsum*⁴² –, mais sont des objets reproduisant des *sortes* déposés dans un sanctuaire et inscrits à l'occasion d'offrandes votives⁴³. En d'autres termes, les exemplaires retrouvés sont probablement tous, à l'exception notable de E.11⁴⁴, des *ex-voto*, destination qui n'enlève rien à l'intérêt de ces objets pour comprendre ce qu'étaient les *sortes* du monde étrusque (*pace* Buchholz 2013, p. 140).

C'est indéniablement le cas de la plus ancienne *sors* du corpus, celle du sanctuaire de Punta della Vipera à inscription dextroverse (E.2), qui porte sur l'une de ses faces ce qui doit apparaître comme une formule de propriété, *mi helves* (lect. Rix⁴⁵), indiquant le nom du dédicant, et sur l'autre un mot auquel on attribue, sur une base essentiellement contextuelle, un sens magique ou religieux, *zarua*, qui a été rapproché, sans doute à juste titre, des formes *zarve* (*ET*² LL IX.1, 8 : calendrier rituel de la Momie de Zagreb), *zaru* (*ET*² TC 38, et une inscription votive de Volsinies, *ET*² Vs 3.6) ou encore, de manière plus hypothétique, *zarfneθ* (*ET*² LL II.11, IV.7 et 11)⁴⁶. De même, la *sors* E.3, retrouvée à l'Ara della Regina, le grand temple poliade de Tarquinia, et qui porte simplement le nom de la déesse à qui l'objet est offert, en l'occurrence *Artume*, l'Artémis étrusque⁴⁷. On pourra enfin postuler que les plombs de la collection Froehner portent de la même façon le nom du dédicant, sous des formes malheureusement difficiles à établir et qui rentrent, il convient de le préciser, assez mal dans les canons de l'onomastique étrusque⁴⁸.

Plus compliquée s'avère l'interprétation du seul mot récurrent de ce corpus, *šuris* (orthographié *śuris* avec *san* initial en Étrurie méridionale, mais avec *sigma* initial en Étrurie septentrionale : *suriś*), qui a fait pendant longtemps l'objet d'un consensus. En effet, c'est G. Colonna⁴⁹ qui, reprenant une vieille proposition d'E. Lattes acceptée par A. Torp au début du XX^e siècle⁵⁰ et la soumettant à l'épreuve des nouvelles attestations de ce mot, sur supports vasculaires cette fois, venues au jour à Pyrgi, a proposé de voir dans cette forme le génitif d'un théonyme, Šuri. Le savant propose d'en faire le nom d'une divinité du fonds indigène étrusque assimilée à Aplu, l'Apollon grec étruscisé, à laquelle il prête, entre autres, des fonctions oraculaires – attribution qui, on le comprendra, dépend grandement de la présence de ce mot sur deux *sortes* du corpus (E.4 et E.12). Mais l'examen attentif des quinze possibles attestations du terme – possibles, car plusieurs d'entre elles sont en

42. Comme, entre autres, la fameuse *sors* de Fiesole mentionnée plus haut.

43. Comme on le verra, la typologie des textes rend difficilement acceptable l'hypothèse proposée par Bagnasco-Gianni 2001, p. 202-203, selon laquelle la *sors* de Punta della Vipera reproduirait un véritable texte oraculaire.

44. Voir *infra*, p. 73.

45. La lecture *mevelces* proposée par les éditeurs (La Regina, Torelli 1968), reprise par le *CIE* et d'autres commentateurs, doit être rejetée au profit d'une lecture laissant apparaître un formulaire « parlant » commençant par *mi* : *mi helkes* (Maggiani 1994, p. 76 ; Maggiani 2005, p. 68), *mi hvelces* (Maras 2009, p. 282-284) ou *mi helves* (comme proposé par H. Rix dans les *ET*), et désignant le nom du dédicant.

46. A. La Regina et M. Torelli penchent pour un sens magique, sans plus de précision (La Regina, Torelli 1968, p. 222), et sont suivis par A.J. Pfiffig (1975, p. 155) et R. Massarelli (2014, p. 232). L'interprétation religieuse est défendue par K. Wylin, qui y voit un mot de sens comparable à lat. *piaculum* ou *piacularis* (Wylin 2000, p. 225-226, n. 545), par D. Maras qui en fait le participe (résultatif) d'un verbe désignant une action rituelle (« consacré » ou « sacrifié » ; Maras 2009, p. 86-87) ou encore par V. Belfiore, qui y voit un adjectif rituel en lien avec des victimes animales (sans tenir compte toutefois de la *sors* : Belfiore 2014, p. 178).

47. La restitution *artum[es]* semble préférable à celle (*artum[s]*) que proposait dans un premier temps A. Maggiani (1994, p. 71).

48. Voir à nouveau Briquel 2024, chap. 7.

49. Sur cette interprétation, proposée et affinée sur de nombreuses années et dans diverses contributions, voir principalement : Colonna 1984-1985, p. 72-79 ; Colonna 1991-1992, p. 92-98 ; Colonna 1996 ; Colonna 1997, p. 176-181 ; Colonna dans Colonna, Maras 2003, p. 314-315 et p. 336 ; Colonna 2007 ; Colonna 2009.

50. Lattes 1895, p. 450 ; Torp 1905, p. 19. Sur l'histoire herméneutique de ce terme, voir Massarelli 2014, p. 103, n. 1.

réalité des restitutions proposées par G. Colonna qui posent divers problèmes –⁵¹ et des arguments archéologiques et historiques avancés par plusieurs savants ont soulevé d’importantes objections à cette hypothèse⁵². On retiendra de ces études deux points importants. La morphologie, d’abord, de la forme *šuris* est désormais assurée : il s’agit non pas d’une forme de génitif en *-s*, comme le soutient G. Colonna, mais bien d’une forme d’absolutif (nominatif-accusatif) en *-is*⁵³ – ce qui a d’importantes conséquences sur l’interprétation des textes disponibles, et tout particulièrement des deux *sortes* inscrites comportant ce nom, et qui ne peuvent être des offrandes «à» Šuri. Ensuite, le fait que ce dieu soit dépourvu d’iconographie, contrairement à Cavatha qui passe pour sa parèdre, mais au contraire ait des attributions au périmètre vaste⁵⁴, fragilise fortement l’hypothèse de G. Colonna et doit amener à reconsidérer ce nom comme un mot du lexique général : la *sors* elle-même⁵⁵, comme le propose J.-P. Thuillier (2007, 2009), ou tout autre mot de sens religieux. Selon cette hypothèse, le disque métallique d’Arezzo E.12 serait une *sors* portant, gravé sur elle, le nom étrusque de la *sors* : il serait ainsi à comparer aux représentations de *sortes* du monde romain (relief d’Ostie et denier de M. Plaetorius Cestianus), où sont figurées des *sortes* (rectangulaires) gravées elles aussi du nom latin *sors*⁵⁶. Mais il reste qu’une telle mention s’explique mieux sur un document figuré, où elle sert d’indice à une correcte identification de la scène par le spectateur, que sur une véritable *sors*, même si là encore on peut imaginer que, dans le cadre d’une offrande votive, cette précision permet aux pèlerins et aux personnels de culte qui voient l’offrande de saisir immédiatement et sans ambiguïté la nature de l’objet déposé. De même, la lamelle de Cipollara E.4 *savcnes. šuris*, où un théonyme⁵⁷ au génitif vient déterminer le substantif *šuris* «*šuris (sors?)* de Savcne» offrirait un intéressant parallèle à la *sors* du relief d’Ostie. Mais l’obstacle majeur reste que ce mot apparaît très majoritairement sur des supports qui ne sont pas des *sortes*, et qu’il faut dès lors postuler que ces autres supports (vases, blocs de tuf) sont en lien avec la pratique de la *sortitio*, hypothèse en l’état invérifiable. Cela dit, quoi qu’il en soit du sens exact du mot *šuris*, l’idée la plus plausible, à l’aune de la documentation disponible, reste que l’on ait affaire à un mot du champ lexical de la religion⁵⁸, et plus précisément de la langue oraculaire.

51. Massarelli 2014, p. 103-106.

52. Voir principalement Steinbauer 1999, p. 472 ; Thuillier 2007 ; Thuillier 2009 ; Massarelli 2014, p. 103-107.

53. On renvoie à la démonstration de R. Massarelli (2014, p. 103-107).

54. Thuillier 2007.

55. Il est difficile de se prononcer sur la possibilité que le mot étrusque ait donné ou influencé la forme latine *sors* (arch. *sortis*). Si l’hypothèse que le mot latin est un substantif en *-ti-* sur la racine que partage le verbe *sērere* (perf. *seriū*) «unir, attacher» n’est pas sûre – car on ne comprend le lien sémantique qu’en postulant (ce qui est certes avéré pour une partie des *sortes* étrusques) que les *sortes* étaient attachées et suspendues ensemble, et que c’est ce mode de conservation-consultation qui aurait donné naissance à leur nom –, le passage étr. *šuris* > lat. *sortis* pose quelques difficultés : si le traitement de la chuintante initiale par /s/ en latin est normal, on a du mal en revanche à expliquer la suffixation latine au moyen du suffixe *-ti-*. On pourrait alors imaginer un phénomène inverse : l’étrusque *šuris* ne serait-il pas un emprunt au latin *sors* (ou à une forme sabellique comparable ?), à une époque où la contraction *sortis* > *sors* était déjà actée, au moins dans la langue courante (car sinon on devrait s’attendre à trouver en étrusque une trace de *-t-*) ? Mais dans ce cas il faudrait également justifier le traitement différencié de la sifflante à l’initiale et en finale. Peut-être alors peut-on imaginer que cette formation latine en *-ti-* sur la base **s^or-* ait pu être influencée par le mot étrusque *šuris*, tout comme on a pu supposer une influence de *fors* sur ce mot (Ernout, Meillet 1960, s.v. «sors» ; Biville 2019, § 12), ou une influence inverse, transferts culturels et linguistiques qui n’étonneront pas dans l’Italie du I^{er} millénaire av. J.-C.

56. Thuillier 2009, p. 40-41.

57. La proposition de G. Colonna (Colonna 2007, p. 105, n. 27) de voir dans *savcnes* un adjectif signifiant «propice», à partir d’un parallèle avec l’inscription frentanienne S.1 *aisos. pa(cris)*, est *ad hoc* ; il faut continuer à considérer que l’on a affaire à une divinité par ailleurs présente dans le texte de la Tuile de Capoue (cf. Cristofani 1995, p. 44 et 69).

58. Comme le proposait déjà Steinbauer 1999, p. 472 («Weihung, Weihegabe»).

L'inscription la plus longue portée sur une *sors* étrusque est celle du galet opisthographe d'Arezzo E.11, dont l'interprétation n'est pas, elle non plus, univoque ; l'inscription, en relief, court en cercle le long du bord de chaque face :

^a*aplu. puteś. tur. fartnś.*

Si le rapport entre les deux faces est incertain – a-t-on à faire à un seul énoncé qui se déploie sur les deux faces ou bien tirait-on au sort l'un des deux énoncés, à l'exclusion de l'autre, ce qui impliquerait que chaque face est indépendante de l'autre ? –⁵⁹, deux points sont assurés : *aplu* et *fartnś* sont des théonymes, le premier (= Apollon) à l'absolutif, le second (Farthan = Genius)⁶⁰ au génitif. Quant à *tur* il s'agit d'une base lexicale renvoyant à la sphère du don votif (*tur-* est le principal *uerbum donandi* connu en étrusque), et qui peut occuper aussi bien les fonctions de verbe (à l'impératif) que de substantif. Reste *puteś* : une fois écartée l'hypothèse farfelue – phono-morphologiquement intenable – qu'il s'agisse d'une adaptation à l'étrusque de l'épiclèse grecque Pythios, ce mot attesté très tôt en étrusque⁶¹ peut recevoir, ce me semble, plusieurs interprétations différentes : soit, comme le propose A. Maggiani⁶², en faire un substantif de sens inconnu, mais désignant de manière directe ou indirecte l'offrande et servant d'objet au verbe *tur* (« Aplu, donne à Farthan le *puteś* ! »), soit en faire un connecteur (particule/adverbe), à comprendre dans un contexte de réponse oraculaire : « Aplu [*puteś*]⁶³ : fais un don à Farthan ! ». C'est cette dernière lecture, qui indique à la P2 ce que doit faire le consultant et qui met cette injonction dans la bouche d'Aplu, qui me semble la plus probable, même si l'on ne peut exclure qu'on ait affaire à deux énoncés distincts, que l'on pourrait ainsi comprendre « Aplu [est] (le) *puteś* » ou « c'est donc Aplu » pour le premier et « don à Farthan » ou « fais un don à Farthan ! » pour le second. La présence probable d'un impératif (*tur*) associée à la figure du dieu oraculaire Aplu permet en tout cas de retrouver dans cette *sors* une véritable réponse oraculaire (utile lorsque le consultant interroge le dieu sur ce qu'il doit faire)⁶⁴, ce qui d'ailleurs s'accorde bien avec la technique de rédaction, en relief : les *sortes* « votives » sont-elles, logiquement, gravées.

Les dieux étrusques de la cléromantie

Comme on peut s'y attendre⁶⁵ dans un univers religieux largement pénétré de l'influence grecque, les divinités qui semblent présider à la *sortitio* divinatoire en Étrurie sont celles qui sont liées au cycle apollinien, Aplu au premier chef, et sa sœur Artemis. L'inscription E.11 cite également Farthan, clairement lié à Aplu, probablement comme récipiendaire d'une action votive, et cela n'implique pas qu'il soit un dieu oraculaire lui-même. Enfin, Menerva arrive en bonne place : non seulement si on accepte de voir dans les fragments de bucchero de Véies une *arca* servant au tirage des *sortes* qui lui aurait été explicitement consacrée dans son sanctuaire, mais aussi parce que la *sors* de plomb E.2 a été retrouvée dans le sanctuaire de Punta della Vipera, près de Caere,

59. Bagnasco Gianni 2001, p. 202, qui penche pour l'actualisation d'un des deux textes au moment de la consultation de la *sors*.

60. Sur cette divinité, et son lien avec Aplu : Colonna 1980, p. 161-170.

61. *ET*² Ta 3.1 (Tarquinia, ca 700 av. J.-C.), où il apparaît deux fois.

62. Maggiani 1986, p. 28 ; mais le savant propose par ailleurs (2005, p. 67) de lier la forme à Pythios (ce qui est formellement impossible).

63. « Ainsi donc » (*uel sim.*) : l'adverbe/connecteur servirait ainsi à introduire la réponse d'Aplu au fidèle : « Aplu [dit] ainsi donc : fais un don [toi le fidèle] à Farthan ».

64. Buchholz 2013, p. 134.

65. Maggiani 2005, p. 73.

qui est dédié précisément à Menerva. G. Colonna⁶⁶ propose également d'ajouter à cette liste Turms (l'Hermès étrusque), qui, selon lui, pourrait être le dieu du sanctuaire où a eu lieu le prodige rapporté par Tite-Live pour l'année 218⁶⁷.

Les sortes sabelliques

Si les *sortes* rédigées en osque sont moins nombreuses⁶⁸, elles présentent au moins l'intérêt d'illustrer un type de *sors* que le monde étrusque semble ignorer, du moins dans les limites de la documentation actuelle : les *sortes* à texte long et complexe – le seul s'en rapprochant étant le galet d'Arezzo, qui pose toutefois, on l'a vu, de sérieux obstacles à l'interprétation. Les *sortes* à texte long sont en revanche bien représentées dans le monde romain, où nombreux sont les exemples d'objets reproduisant un *responsum* : c'est notamment le cas de la série de *sortes* dites de « Bahareno della Montagna » ou de la fameuse *sors* de Fiesole, qui convoque l'exemple de Servius Tullius, et dont le texte, à la suite des travaux de M. Guarducci et de ses nombreux autres commentateurs, peut être compris ainsi :

CIL I², n° 2841 = ILLRP, n° 1070 : Se cedue/s, perdere / nolo ; ni ceduas, Fortu/na Seruios / perit.

Si tu cèdes, je ne veux pas causer ta ruine ; mais si tu ne venais pas à céder, [aie en tête que] à cause de la Fortune Servius a trouvé la ruine.

Ce texte sur un galet pleinement comparable à celui d'Arezzo (l'inscription, en boustrophédon, suit également un *ductus* « arrondi » et est en relief) provient probablement des Marches (sanctuaire de Fano), et est généralement daté entre le début du III^e s. et le début du II^e s. av. J.-C. Il est intéressant pour nous en ce qu'il reproduit sans aucun doute une formulation qui doit être typique des *sortes* de l'époque médio-républicaine, puisque Plaute ne fait rien d'autre qu'imiter ce tour quand il met dans la bouche d'un personnage d'une de ses pièces perdues, le *Fretum* (*apud* Aulu-Gelle, III, 3, 7-8), ce *responsum* qu'il dit avoir été rendu par un oracle d'Arezzo :

Aulu-Gelle, III, 3, 7-8 : *Peribo, si non fecero, si faxo, uapulabo.*

Ce sera ma ruine, si je ne le fais pas ; mais si je le fais, je serai bastonné.

Les deux *sortes* S.1 et S.2, retrouvées sur le territoire des *Frentani*, *i.e.* dans les territoires oscophones septentrionaux, ressortissent pleinement de la typologie déjà vue avec les inscriptions étrusques : il s'agit pour l'une d'un sort discoïdal de plomb avec trou en son centre, pour l'autre d'un galet de silex avec inscription en relief, et toutes deux portent un texte votif. Pour le premier, on préférera la leçon proposée par A. La Regina et M. Torelli (1968) plutôt que celle suivie par les *Imagines Italicae* (qui pose différents problèmes épigraphiques) et on comprendra la formule *aisos pac(ris)* ainsi : « les dieux (soient) propices ». Pour le galet de Chieti (S.2), on lit une formule onomastique à deux éléments désignant au nominatif le propriétaire de l'objet ainsi donné en offrande dans ce qu'on peut imaginer être un sanctuaire (oraculaire ?) : « Luvkis Uvis » (équivalant à un Lucius Ovius, si l'on veut latiniser son nom). En revanche, sa nature de *sors*, établie principalement sur le type de support, ses dimensions réduites et la technique de réalisation de l'inscription, a été contestée, M. Crawford et son équipe y voyant (*ImIt* n° Frentani 1), comme pour l'autre galet inscrit en osque (S.3), un texte funéraire⁶⁹.

66. Colonna 2001, p. 164 sq.

67. Voir *supra*, p. 70.

68. D'autant qu'il est prudent de laisser *sub iudice* l'inscription S.4 du sanctuaire de Peglio (Étrurie ; lue *adgenziós* par Maggiani 1994, p. 73-74), même si typologiquement l'objet peut être rapproché des exemplaires de Tarquinia, de Viterbe et de Bahareno della Montagna.

69. On notera que des galets inscrits – mais de plus grandes dimensions que ceux qui nous occupent : entre 15 et 20 cm de largeur et de longueur – semblent être utilisés comme marqueurs funéraires dans le monde vénète (autour de Padoue ; voir Marinetti 2020, p. 385).

Il faut dire que le galet de Saepinum (S.3) est par sa nature et sa chronologie très proche de celui de Chieti, la seule différence étant qu'il comporte un texte nettement plus long, et qui offre l'unique exemple de tout le corpus des *sortes* préromaines de texte vraiment long et complexe. En effet, il faut y voir une série de deux questions/réponses⁷⁰ :

pis : tiú(m) :
qui (es-)tu ?

ítv : kúru :
je suis une pierre

púiuu :
de qui (es-tu) ?

baiteís : / aadiieís : ahfíneís :
de Baetus Adius Afinus

Dans ce cas aussi, plusieurs chercheurs ont contesté la nature de *sors* de ce texte, et ont voulu y voir en particulier un galet marquant l'emplacement d'un tombeau ou tout au moins un texte funéraire⁷¹, mais force est de constater que les arguments en faveur d'une telle interprétation sont peu convaincants, en particulier à cause des dimensions de l'objet (7,2 x 5,8 x 3,1 cm) et du mode de réalisation de l'inscription, en relief⁷². En effet, si le texte ainsi compris a peu de chance d'être un *responsum* oraculaire *stricto sensu*, il me semble toutefois imiter les pratiques linguistiques oraculaires, qui fonctionnent par question/réponse : l'auteur du galet de Saepinum aurait ainsi imité sciemment les *sortes* cléromantiques, soit pour réaliser son épitaphe, soit, plus probablement à mon sens, pour faire une offrande dans un sanctuaire.

Les *sortes* rétiques

Le corpus des inscriptions rétiques, inscrites dans une langue non indo-européenne que l'on sait aujourd'hui apparentée à l'étrusque, compte moins de 300 inscriptions⁷³, dont beaucoup sur bronze. Parmi elles, douze objets – plaquettes rectangulaires de forme allongée, de petites dimensions et généralement dotées d'un ou de plusieurs trous (quand elles sont complètes), et galets de pierre (*MLR*, n° 83 [Pergine Valsugana] et n° 96 [Pfaffenhofen]) – attirent l'attention comme étant, par leur proximité typologique avec les *sortes* étrusques, de potentiels exemplaires de sorts⁷⁴; on exclut en revanche, à cause de leur forme, les baguettes de bronze zoomorphes ou anthropomorphes. Comme dans le monde vénète, avec lequel les Rhètes, sur ce point, forment une communauté culturelle⁷⁵, ces baguettes (qui atteignent une vingtaine de centimètres de longueur) étaient assemblées en groupe et jetées ensemble au moment de la consultation; elles permettent de postuler l'existence de baguettes en bois, comme y invitent les sources littéraires à propos des oracles celtiques et germaniques, et surtout la présence de nombreux sanctuaires oraculaires sur ce territoire. Malheureusement, l'état de notre connaissance du rétique empêche d'offrir une interprétation satisfaisante aux textes gravés sur ces baguettes, qui peuvent porter des séquences

70. *ImIt Saepinum 3* (vol. II, p. 1132-1133, avec bibliographie).

71. Voir M. Crawford, dans *ImIt Saepinum 2*; Buchholz 2013, p. 142.

72. Calderini 2004.

73. Voir *MLR*, p. 9.

74. *MLR*, n° 2, n° 46², n° 83, n° 96, n° 120, n° 122, n° 138, n° 140, n° 141, n° 302², n° 303², n° 307.

75. Maggiani 2005, p. 75.

d'une à plusieurs lettres, chiffres ou symboles isolés⁷⁶, voire de véritables énoncés composés de quelques mots. Le seul point assuré est que certains de ces textes sont des anthroponymes⁷⁷, tandis que d'autres présentent des formules de dédicace⁷⁸.

Une autre catégorie bien représentée est celle des inscriptions sur os, mais qui sont d'interprétation extrêmement délicate (même si la destination votive de certaines d'entre elles au moins apparaît comme assurée). Enfin, on signalera que les Rhètes pratiquaient, comme les Vénètes, l'astragalomancie au moyen d'astragales inscrits (portant en général des sigles, des symboles ou des lettres isolées)⁷⁹.

Les *sortes* vénètes

Le domaine vénète⁸⁰ connaît principalement l'usage des « sorts-baguettes », qui y prennent la forme de barrettes métalliques d'une vingtaine de centimètres de long, où sont gravés des signes numériques de type latin, et que l'on date généralement du II^e-I^{er} s. av. J.-C. ; ils forment, comme on l'a signalé, des groupes ou des ensembles (comme les 36 exemplaires de bronze de Monte Altare⁸¹) qui laissent entendre qu'ils étaient lancés ensemble puis interprétés. Ce type de *sortes* est aussi indirectement attesté par le témoignage des *sortes* dites de « Bahareno della Montagna », qui doivent provenir des environs de Padoue⁸².

On citera le cas particulier de certains galets inscrits portant des sigles (lettres isolées, chiffres ?) et qui apparaissent dans la région de Padoue à partir du V^e s. av. J.-C. Il pourrait s'agir d'objets utilisés dans certaines opérations divinatoires, sur le modèle des sorts-galets ; toutefois, nombre d'entre eux, de dimensions plus grandes et portant des inscriptions plus longues, sont généralement considérés comme des marqueurs funéraires (et leurs textes comme des épitaphes)⁸³.

Enfin est attestée, comme dans le monde rétique, l'utilisation de baguettes de corne (bois de cervidés) ou d'os, et des astragales ou petits ossements d'animaux inscrits (signes alphabétiques ou numériques incisés)⁸⁴ : on ne peut que souligner la communauté culturelle que forment les aires rétique et vénète sur ce point, malgré leurs différences linguistiques. On dénombre environ 230 baguettes de ce type, s'étageant des IV^e au I^{er} s. av. J.-C., et trouvées aussi bien en contexte privé que public (en particulier dans des sanctuaires)⁸⁵.

Conclusion

Au terme de cette étude trop rapide, en particulier pour les mondes rétique et vénète, d'un corpus qui paraîtra certes réduit, mais qui s'avère très cohérent, on sera attentif à la cartographie des

76. P. ex., *MLR*, n° 302, n° 303, n° 307.

77. *MLR*, n° 2 : *rušie* nom masculin (Schumacher 2004, p. 182).

78. *MLR*, n° 122 (face a) : *iesupa tinaxē* (mais lect. Marinetti : *iesulat-naxē*), où *tinaxē* doit être compris, à la lumière de l'étrusque, comme un *verbum donandi* au prétérit (voir Rix 1998, p. 41-42).

79. *MLR*, p. 10. Pour un exemple d'astragale inscrit, voir *MLR* n° 75.

80. Sur les formes de la divination dans le monde vénète, on se référera à la synthèse Gamba, Gambacurta 2016.

81. Gamba, Gambacurta 2016, p. 400.

82. Voir *supra*, p. 69, n. 32.

83. Marinetti 2020, p. 385 et n. 25.

84. Marinetti 2020, p. 386.

85. Gamba, Gambacurta 2016, p. 392-399.

pratiques cléromantiques qui s'en dégage : on repère, d'un côté, un bloc « central », qui forme un ensemble cohérent, autour des mondes étrusque, sabellique et latin, et auquel le monde grec d'Italie, tout au moins de Campanie, n'est peut-être pas étranger. Ce bloc central forme ainsi une véritable κοινή aussi pour les pratiques cléromantiques, qui privilégient le sort-galet ou discoïdal. De l'autre, on trouve un bloc nord-oriental, l'aire rhéto-vénète, où sont préférées des pratiques épigraphiques spécifiques (contremarques), et des pratiques cléromantiques distinctes (jet d'astragales et de baguettes). Le monde étrusque fait d'ailleurs figure – et on ne s'en étonnera pas – de trait d'union entre ces deux zones, puisque les sorts-baguettes y sont aussi bien représentés que les sorts-jetons.

Les difficultés d'interprétations qui grèvent notre claire compréhension (et exploitation historique) de ces textes, en particulier ceux en langue étrusque ou rétique, ainsi que le fait que nombre de ces objets ne sont pas de véritables *sortes* effectivement utilisées lors de séances de divination, mais des objets reproduisant (ou réutilisant) des *sortes*, décevront sans doute le lecteur. Il faudra se résigner au fait que les *sortes* préromaines, en fin de compte, ont laissé des traces aussi labiles et difficiles à saisir que l'énigmatique réponse d'un dieu tyrrhénien.

Annexe : corpus épigraphique des *sortes* étrusques et sabelliques

Sortes étrusques

Véies

E.1. CIE, n° 6436 = ET² Ve 3.10

Fragments (10 x 4 cm et 10 x 7,5 x 3,8 cm) d'un coffret de bucchero interprétés comme les restes d'un coffret à sorts; Véies (sanctuaire de Portonaccio); déb. VI^e s. av. J.-C.

laris velkasna[s] [---] menervas

Caere

E.2. ET² Cr X.5

Disque de plomb opisthographe (diam. 4,1 cm); région de Caere (sanctuaire côtier de Punta della Vipera); V^e s. av. J.-C.

^a*mi helyes* ^b*zarua z*

Tarquiniā

E.3. CIE, n° 10006 = ET² Ta 4.14

Barrette de bronze (l. 6,05 cm); Tarquiniā (temple d'Ara della Regina); IV^e-III^e s. av. J.-C.

artum[es] (lect. CIE)

artum[s] (lect. Maggiani)

E.4. ET² AT 4.1

Lamelle de bronze forée (l. 10,1 cm); Viterbe (Cipollara); IV^e-III^e s. av. J.-C.

savcnes. suris

Chiusi

E.5. *CIE*, n° 3278 = *CM*, n° 59

Lamelle de plomb de la collection Froehner (l. 2,3 cm); Chiusi; III^e-II^e s. av. J.-C. Disparue.

viceis

E.6. *CIE*, n° 3275 = *CM*, n° 60

Lamelle de plomb de la collection Froehner (l. 6,3 cm); Chiusi; III^e-II^e s. av. J.-C.

sinis. nivia

E.7. *CIE*, n° 3274 = *CM*, n° 61

Barrette de plomb de la collection Froehner (l. 7,2 cm); Chiusi; III^e-II^e s. av. J.-C. ?

cenise. neis

E.8. *CIE*, n° 3276 = *CM*, n° 62

Disque de plomb percé d'un trou (collection Froehner; diam. 3,5 à 3,2 cm); Chiusi; III^e-II^e s. av. J.-C.
Le début de l'inscription n'est plus guère lisible.

lanis. tune

E.9. *CIE*, n° 3279 = *CM*, n° 63

Disque de plomb percé de deux trous (collection Froehner; diam. 3,4 cm); Chiusi; III^e-II^e s. av. J.-C.

viceis (lect. hypothétique)

Pérouse

E.10. *CIE*, n° 4563 = *ET² Pe 4.4*

Lamelle de bronze; Pérouse; III^e-II^e s. av. J.-C.

lvrrmit[la cvera]

Arezzo

E.11. *ET² Ar 4.5*

Galet de pierre (silex) de petites dimensions (5,1 x 4,5 x 1,5 cm); opisthographe, il porte une inscription en relief; Arezzo; II^e s. av. J.-C.

^a*aplu. putes.* ^b*tur. fartnś.*

E.12. *ET² Ar 4.2*

Disque métallique percé d'un trou central (diam. 4 cm); Arezzo (sanctuaire urbain); II^e s. av. J.-C.

suriś

Sortes sabelliques

S.1. *ImIt* Histonium 9 = Pocc 106 = *ST Fr 12*

Disque de plomb foré en son centre (diam. 2 cm); territoire des *Frentani* (Torino di Sangro?); II^e s. av. J.-C.

aisos. pa(cris) [lect. La Regina, Torelli]

Sosia Ap(pi seruus) AUT *Sosia Pa(ci seruus)* [lect. *ImIt*]

S.2. *ImIt* Frentani 1 = Pocc 103 = *ST* Fr 6

Galet de pierre (silex) inscrit en relief (8 x 4,9 x 1 cm); territoire des *Frentani* (peut-être de Vasto; l'objet est conservé à Chieti⁸⁶); dernier quart du II^e s. av. J.-C.

lúvkis / úvis

S.3. *ImIt* Saepinum 2 = Ve 161 = *ST* Sa 31

Galet inscrit en relief (5,8 x 7,2 x 3,1 cm); Saepinum (Samnium); 150-90 av. J.-C.

pis : tiú(m) : / úv : kúru : / púiu : baiteis : / aadiieis : ahfineis :

S.4. *CIE*, n° 464 ?

Lamelle de bronze (11,2 x 1,5 cm); Peglio (près de Florence) mais rédigé dans une langue sabellique; V^e s. av. J.-C. Suspecte.

adgenziós (lect. Maggiani)

arcenziós (lect. Fabretti)

Bibliographie

Répertoires épigraphiques

CIE: *Corpus inscriptionum Etruscarum*, Leipzig, Barth, puis Florence, L.S. Olschki, Centro di studio per l'archeologia etrusco-italica, puis Rome, CNR, 1893-.

CIL: *Corpus inscriptionum Latinarum*, Berlin, de Gruyter, 1863-.

CM: D. Briquel, *Catalogue des inscriptions étrusques de la Bibliothèque nationale de France*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2024.

*ET*²: G. Meiser (dir.), *Etruskische Texte : editio minor*, Hambourg, Baar, 2014 (2^e éd.).

IGASM^G: R. Arena, *Iscrizioni greche arcaiche di Sicilia e Magna Grecia*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1989-1998.

ILLRP: A. Degrassi, *Inscriptiones Latinae liberae rei publicae. Editio altera aucta et emendata*, Florence, La Nuova Italia, 1972 (2^e éd.).

ImIt: M.H. Crawford (dir.), *Imagines Italicae. A corpus of Italic inscriptions*, Londres, Institute of advanced study, University of London, 2011.

MLR: S. Marchesini, *Monumenta linguae Raeticae*, Rome, Scienze e Lettere, 2015.

Pocc: P. Poccetti, *Nuovi documenti italici : a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise, Giardini, 1979.

REE: « Rivista di epigrafia etrusca », cahier épigraphique de la revue *Studi Etruschi*.

ST: H. Rix (dir.), *Sabellische Texte. Die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, C. Winter, 2002.

Ve: E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekten I*, Heidelberg, C. Winter, 1953.

Études

Aberson *et al.* 2014: M. Aberson, M.C. Biella, M. Di Fazio, M. Wullschleger (dir.), *E pluribus unum ? L'Italie, de la diversité préromaine à l'unité augustéenne*, vol. I, *Entre archéologie et histoire : dialogues sur divers peuples de l'Italie préromaine*, Berne, Peter Lang, 2014.

86. La Regina 1972.

- Aberson *et al.* 2016: M. Aberson, M.C. Biella, M. Di Fazio, P. Sánchez, M. Wulschleger (dir.), *E pluribus unum? L'Italie, de la diversité préromaine à l'unité augustéenne*, vol. II, *L'Italia centrale e la creazione di una koiné culturale? I percorsi della « romanizzazione »*, Berne, Peter Lang, 2014.
- Aberson *et al.* 2020: M. Aberson, M.C. Biella, M. Di Fazio, M. Wulschleger (dir.), *E pluribus unum? Nos sumus Romani qui fuimus ante... Memory of Ancient Italy*, Berne, Peter Lang, 2020.
- Bagnasco Gianni 2001: G. Bagnasco Gianni, «Le sortes étrusques», dans F. Cordano, C. Grottanelli (dir.), *Sorteggio pubblico e cleromanzia dall'Antichità all'età moderna, Atti della Tavola Rotonda, 26-27 gennaio 2000*, Milan, ET, 2001, p. 197-220.
- Belfiore 2014: V. Belfiore, *La morfologia derivativa in etrusco. Formazioni di parole in -na e in -ra*, Pise, F. Serra, 2014.
- Biville 2019: F. Biville, «Sors, sortiri, sortitio. Pratiques et lexique du tirage au sort dans le monde romain», dans L. Lopez-Rabatel, Y. Sintomer (dir.), *Tirage au sort et démocratie. Histoire, instruments, théories*, publié dans *Participations*, numéro hors série, 2019, p. 139-156, <https://www.cairn.info/revue-participations-2019-HS-page-139.htm> (consulté le 19/02/2023).
- Bothorel 2024: J. Bothorel, «Découverte d'une des sortes oraculaires dites de "Bahareno della Montagna" (CIL I² 2176)», *ZPE* 231, 2024, p. 93-104.
- Bouché-Leclercq 1879-1882: A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, Paris, E. Leroux, 1879-1882.
- Briquel 2024: D. Briquel, *Catalogue des inscriptions étrusques de la Bibliothèque nationale de France*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2024.
- Briquel, Gaultier 1997: D. Briquel, F. Gaultier (dir.), *Les plus religieux des hommes. État de la recherche sur la religion étrusque. Actes du colloque international du Grand Palais, 17-19 novembre 1992*, Paris, La Documentation française, 1997.
- Buchholz 2013: L. Buchholz, «Identifying the oracular sortes of Italy», dans M. Kajava (éd.), *Studies in ancient oracles and divination*, Rome, Institutum Romanum Finlandiae, 2013, p. 111-144.
- Calderini 2004: A. Calderini, «Ciottolo di Sepino», dans M. Matteini Chiari (dir.), *La dea, il santo, una terra. Materiali di San Pietro di Cantoni di Sepino*, Rome, QuinTilia Edizioni, 2004, p. 178-179.
- Champeaux 1986: J. Champeaux, «Oracles institutionnels et formes populaires de la divination italique», publié dans C. Guittard (dir.), *La Divination dans le monde étrusco-italique*, vol. II, *Caesarodonum* suppl. 54, 1986, p. 90-113.
- Champeaux 1990a: J. Champeaux, «Sors oraculi: les oracles en Italie sous la République et l'Empire», *MEFRA* 102/1, 1990, p. 271-302.
- Champeaux 1990b: J. Champeaux, «Sorts et divination inspirée. Pour une préhistoire des oracles italiques», *MEFRA* 102/2, 1990, p. 801-828.
- Colonna 1980: G. Colonna, «Note di lessico etrusco», *Studi Etruschi* 48, 1980, p. 161-170.
- Colonna 1984-1985: G. Colonna, «Novità sui culti di Pyrgi», *Atti della Pontificia Accademia romana di Archeologia. Serie III. Rendiconti* 57, 1984-1985, p. 57-88.
- Colonna 1991-1992: G. Colonna, «Altari e sacelli. L'area sud di Pyrgi dopo otto anni di ricerche», *Atti della Pontificia Accademia romana di Archeologia. Serie III. Rendiconti* 64, 1991-1992, p. 63-115.
- Colonna 1996: G. Colonna, «L'Apollo di Pyrgi», publié dans *Magna Grecia, Etruschi, Fenici, Atti del XXXIII Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 8-13 ottobre 1993*, Naples, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, 1996, p. 345-375.
- Colonna 1997: G. Colonna, «Divinités peu connues du panthéon étrusque», dans Briquel, Gaultier 1997, p. 167-184.
- Colonna 2000: G. Colonna, «Il santuario di Pyrgi dalle origini mitostoriche agli altorilievi frontonali dei Sette e di Leucotea», *Scienze dell'Antichità* 10, 2000, p. 251-336.
- Colonna 2001: G. Colonna, «Divinazione e culto di Rath/Apollo a Caere. A proposito del santuario in loc. S. Antonio», *Archeologia Classica* 52, 2001, p. 151-174.

- Colonna 2007: G. Colonna, «L'Apollo di Pyrgi, Śur/Śuri (il "nero") e l'Apollo *Sourios*», *Studi Etruschi* 73, 2007, p. 101-134.
- Colonna 2009: G. Colonna, «Ancora su Śur/Śuri», *Studi Etruschi* 75, 2009, p. 9-32.
- Colonna, Maras 2003: G. Colonna, D. Maras, «Pyrgi», *REE, Studi Etruschi* 69, 2003, p. 307-337.
- Cristofani 1995: M. Cristofani, *Tabula Capuana. Un calendario festivo di età arcaica*, Florence, Leo S. Olschki, 1995.
- Crawford 1974: M.H. Crawford, *Roman republican coinage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.
- Degrassi 1951-1952: A. Degrassi, «Le "sortes" di Bahareno della Montagna», *Atti dell'Istituto Veneto di Scienze* 110, 1951-1952, p. 351-359 (repris dans *Scritti vari di Antichità: raccolti da amici e allievi nel 75 compleanno dell'autore*, Rome, s.n., 1962, vol. II, p. 1019-1026).
- Ernout, Meillet 1960: A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1960 (4^e éd.).
- Gamba, Gambacurta 2016: M. Gamba, G. Gambacurta, «Geografia e forme della divinazione nel Veneto preromano», dans E. Govi (dir.), *Il Mondo etrusco e il mondo italico di ambito settentrionale prima dell'impatto con Roma (IV-II sec. a.C.)*, *Atti del Convegno, Bologna, 28 febbraio-1 marzo 2013*, Rome, G. Bretschneider, 2016, p. 391-408.
- GL: H. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig, Teubner, 1857 (réimpr. Hildesheim, Olms, 1981).
- Haack 2003: M.-L. Haack, *Les Haruspices dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2003, <http://books.openedition.org/ausonius/9849> (consulté le 19/02/2023).
- Kajava 2010: M. Kajava, «"Hera non permette che..."». Ancora sul dischetto bronzeo di Cuma», dans L. Chioffi (dir.), *Il Mediterraneo e la storia. Epigrafia e archeologia in Campania: letture storiche*, Naples, Luciano, 2010, p. 7-22.
- Klingshirn 2006: W.E. Klingshirn, «Inventing the *sortilegus*: lot divination and cultural identity in Italy, Rome, and the provinces», dans C.E. Schultz, P.B. Harvey (dir.), *Religion in Republican Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 137-161.
- Krauskopf 2005: I. Krauskopf, «Orakel», *Thesaurus cultus et rituum antiquorum*, vol. V, *Personnel of cult. Cult instruments*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2005, p. 412-415.
- La Regina 1972: A. La Regina, «Iscrizioni osche della Frentania nel museo di Chieti», *Archeologia Classica* 24, 1972, p. 263-268.
- La Regina, Torelli 1968: A. La Regina, M. Torelli, «Due *sortes* preromane», *Archeologia Classica* 20, 1968, p. 221-229.
- Lattes 1895: E. Lattes, «L'italianità nella lingua etrusca», *Nuova Antologia* 140, 1895, p. 416-451.
- Maestri 2015: *Gli Etruschi, maestri di scrittura. Società e cultura nell'Italia antica, Catalogo della mostra, Lattara, Musée Henri Prades, Montpellier, 17 ottobre 2015-29 febbraio 2016, Museo dell'Accademia etrusca e della città di Cortona, Cortona, 19 marzo-31 luglio 2016*, Milan, Silvana, 2015.
- Maggiani 1986: A. Maggiani, «La divination oraculaire en Étrurie», publié dans D. Briquel, C. Guittard (dir.), *La Divination dans le monde étrusco-italique*, vol. III, *Caesarodunum* suppl. 56, 1986, p. 6-48.
- Maggiani 1994: A. Maggiani, «Mantica oracolare in Etruria: litobolia e sortilegio», *Rivista di Archeologia* 18, 1994, p. 68-78.
- Maggiani 2005: A. Maggiani, «La divinazione in Etruria», *Thesaurus cultus et rituum antiquorum*, vol. III, *Divination, prayer, veneration, hiesia, asyilia, oath, malediction, profanation, magic rituals*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2005, p. 52-78.
- Manganaro 1977: G. Manganaro, «Per la storia dei culti nella Sicilia greca», *Cronache di Archeologia e Storia dell'Arte* 16, 1977, p. 148-164.
- Maras 2009: D. Maras, *Il dono votivo. Gli dei e il sacro nelle iscrizioni etrusche di culto*, Pise/Rome, F. Serra, 2009.
- Marinetti 2020: A. Marinetti, «Venetico», *Palaeohispanica* 20, 2020, p. 367-401.

- Massarelli 2014 : R. Massarelli, *I testi etruschi su piombo*, Pise/Rome, F. Serra, 2014.
- Pfiffig 1975 : A.J. Pfiffig, *Religio Etrusca*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1975.
- Pocetti 1999 : P. Pocetti, «*Fata canit foliisque notas et nomina mandat* : scritte e forme oracolari nell'Italia antica », dans I. Chirassi Colombo, T. Seppilli (dir.), *Sibille e linguaggi oracolari. Mito, storia, tradizione, Atti del convegno internazionale di studi, Macerata-Norcia 20-24 Settembre 1994*, Pise/Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1999, p. 75-105.
- Rix 1998 : H. Rix, *Rätisch und Etruskisch*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 1998.
- Römer, Rosenberg 2006 : M. Römer, V. Rosenberg, «*Oracles* », dans H. Cancik, H. Schneider (dir.), *Brill's New Pauly Online*, 2006, http://dx.doi.org/10.1163/1574-9347_bnp_e900030 (consulté le 19/02/2023).
- Schumacher 2004 : S. Schumacher, *Die rätischen Inschriften. Geschichte und heutiger Stand der Forschung*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 2004.
- Sclafani 2007 : M. Sclafani, «*Zeus Soter, Eracle, Leukathea e tre "sortes" dall'antica Himera* », *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Römische Abteilung* 113, 2007, p. 247-265.
- Steinbauer 1999 : D. Steinbauer, *Neues Handbuch des Etruskischen*, St. Katharinen, Scripta Mercaturae, 1999.
- Thuillier 2007 : J.-P. Thuillier, «*L'Apollon de Pyrgi : un dieu disparaît ?* », *Studi Etruschi* 73, 2007, p. 93-100.
- Thuillier 2009 : J.-P. Thuillier, «*Sur/*Šuri/Šuris/sorex/sors : le dieu et les sorts* », *Studi Etruschi* 75, 2009, p. 33-50.
- Torp 1905 : A. Torp, *Etruscan Notes*, Christiania, J. Dybwad, 1905.
- van Heems 2019 : G. van Heems, «*Le suffrage archaïque. Vote et assentiment populaire en Étrurie et à Rome à l'époque des rois et des tyrans* », dans A. Borlenghi, C. Chillet, V. Hollard, L. Lopez-Rabatel, J.-C. Moretti (dir.), *Voter en Grèce, à Rome et en Gaule. Pratiques, lieux et finalités*, Lyon, MOM Éditions, 2019, p. 335-354, <http://books.openedition.org/momeditions/6480> (consulté le 19/02/2023).
- Wylin 2000 : K. Wylin, *Il verbo etrusco. Ricerca morfosintattica delle forme usate in funzione verbale*, Rome, «*L'Erma*» di Bretschneider, 2000.